

environnement

Eolien : le vent de la colère ne retombe pas sur le Causse

l'essentiel

Des éoliennes feront-elles un jour partie du paysage des Causses du Quercy ? Un projet en cours d'étude inquiète des habitants déterminés à ne pas voir pousser un tel projet au cœur du Lot.

Depuis plusieurs mois, un projet de parc éolien en cours d'étude fait débat et cristallise les tensions au beau milieu du Lot. Même si officiellement, rien n'est acté, les opposants soulignent un dossier qui gagne du terrain (*lire nos éditions du 21 juin et du 26 août*).

Depuis l'été, des habitants inquiets se sont en effet regroupés au sein d'une association baptisée le SEL (Sauvegarde Environnement Lotois) et multiplie les actions pour protester contre les prospections toujours en cours.

« Nous sommes à présent une centaine d'adhérents et nos actions portent sur de nombreux plans » présente sa présidente Béatrice Manhès qui dénonce un territoire ciblé de plus en plus important. « La société Éléments continue d'avancer et ratisse large dans de nombreux villages voisins (des quatre de départ Blars, Orniac, Espédaillac et Quissac, NDLR) ». L'association réclame ardemment « plus de transparence et d'informa-



Le petit village de Quissac est au cœur d'une étude menée par une société éolienne. /Photo DDM, A.L.

tion sur ce projet ». Une réunion publique devait d'ailleurs avoir lieu à la mi-novembre à Quissac, seule commune où le conseil municipal a délibéré en faveur de la poursuite de l'étude portée par la société Éléments. Mais en raison du reconfinement, cette rencontre d'information a été annulée. Un grand regret pour le SEL qui a entamé une demande de recours gracieux via leur avocat Maître Izembard, basé à Toulouse au maire de Quissac. Ce dernier qui a reçu les membres de l'association rassure et attend sereinement la conduite de l'étude afin d'évaluer le potentiel éolien de son secteur (*lire encadré*).

Y a-t-il un risque pour le label Agneaux du Quercy ?

Pour le SEL qui a saisi les élus

locaux, le sujet sensible n'est pas suffisamment pris au sérieux quant à ses conséquences sur la santé et l'économie du territoire. « Nous sommes, après renseignement, très inquiets pour les agriculteurs et leurs troupeaux. Nous avons appris que les lignes haute tension nécessaires pour alimenter les éoliennes sont la cause de nombreuses difficultés pour les animaux d'élevage. Pour un terroir AOP/AOC d'Agneaux du Quercy, de Rocamadour, nous nous demandons comment cette filière pourra supporter des problèmes importants et durables sur sa production ».

De nombreuses questions pour l'avenir du territoire restent en suspens selon l'association pour qui « il est urgent de réagir avant qu'il ne soit trop tard ». « Nous

À QUISSAC, UN MÂT D'ÉTUDE DOIT ÊTRE ÉRIGÉ

Au cœur des Causses du Quercy, la commune de Quissac est la seule à avoir accepté via une délibération favorable de son conseil municipal le principe d'une étude sur l'implantation d'éoliennes. « C'est une étude donc ça n'engage à rien. Elle permettra de voir le potentiel et l'impact des éoliennes sur la faune et la flore » précise le maire Alain Foggarizzu qui confirme qu'un mât d'étude doit être implanté sur un terrain privé de la commune d'ici le mois de mars. « L'étude doit prendre au moins un an. De toute façon ce n'est pas la mairie qui décidera mais le préfet du Lot ». Conscient que le sujet divise, le maire défend son choix d'autoriser une étude puisque dans le village « des propriétaires fonciers sont d'accord et ont déjà signé » avec la société éolienne.

souhaitons que les propriétaires terriens approchés par la société éolienne dans les différents villages soient informés en toute impartialité, et puissent faire un choix en connaissance de cause, avant qu'il ne soit trop tard et qu'ils le regrettent à leur tour. »

Audrey Lecomte